

L'ÉCHO

de Saint-Christophe

n°133

Janvier

2024



Bonne et
heureuse
année 2024



www.saint-christophe17.fr



L'édito du maire

L'été à Saint-Christophe a été sous le signe de la convivialité avec cette première édition du 21 août et la guinguette du mardi autour de l'étang. Vous êtes toujours plus nombreux à apprécier cet espace qui se destine à devenir notre emblème identitaire dans la CdA.

Les événements climatiques auront encore une fois marqué cette année 2023.

Tout d'abord les fortes chaleurs de ce début d'été et une sécheresse record nous rappellent l'intérêt de la préservation de la ressource en eau. Puis la tempête Domingos est venu balayer notre territoire. La municipalité et les services techniques, mobilisés dès le début de l'épisode, ont pu rapidement dégager et remettre en service les voies de circulation pour assurer des déplacements en sécurité. La campagne d'élagage réalisée cet automne a largement permis de limiter les dégâts.

Enfin, cela n'aura échappé à personne, des quantités impressionnantes d'eau sont tombées avec des cumuls dépassant les 400 mm en deux mois. Ces records de précipitation ont eu des conséquences sur notre environnement, notre voirie et sur le fonctionnement de notre système d'assainissement. Des mesures d'urgence, en accord avec les services sanitaires de l'état, ont permis d'assurer un fonctionnement de l'assainissement collectif en mode dégradé et de protéger les habitations

menacées. Malgré les restrictions de circulation, notre voirie a été mise à rude épreuve et devra faire l'objet d'une attention toute particulière dans les mois à venir. L'épisode pluvieux qui n'est pas terminé, et le niveau des nappes d'eau qui reste très élevé, laissent à penser que la situation va se prolonger.

La restitution du diagnostic de la voirie met en évidence son état général très satisfaisant. Il nous sera utile pour la programmation des travaux d'entretien et leurs priorités.

Une première esquisse du projet d'aménagement de la voirie du chemin des Fous à Puyvineux fera prochainement l'objet d'une présentation aux riverains.

Deux rendez-vous sont à retenir en ce début d'année pour lesquels vous serez sollicités : le recensement de la population et l'enquête sur les déchets. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents en charge de ces enquêtes.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2024 apaisée et faite de réussite pour tous vos projets.

Le Maire,
Philippe CHABRIER

Sommaire

L'édito du Maire	p.2	Infos diverses	p. 10	Mémento	p. 19-20
Infos communales	p.3-8	Infos associations	p.11-16	Agenda	p. 20
Infos mobilités	p9	Numéros utiles	p. 17-18		

Conception : commission bulletin (Mmes ZELMAR, JONES, DILLERIN, SIMONNEAU, MM. LAVALADE, GERVAIS)

Mise en page : Karine LAVERGNE

Directeur de la publication : Philippe CHABRIER

Impression : mairie de Saint-Christophe

Bulletin semestriel **Dépôt légal : n° 1078**

Chacun de vous peut participer à ce bulletin. Envoyez vos idées, informations ou renseignements au secrétariat de la mairie ou à la commission communication un mois avant la prochaine parution à l'adresse suivante : mairie@saint-christophe17.fr



Campagne de recensement de la population

La campagne de recensement de la population, qui a lieu tous les 5 ans, se déroulera sur notre commune entre le 18 janvier et le 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Deux agents recenseurs sont chargés de collecter et saisir les informations. Il s'agit de Julie Béguin et Anthony Boursier.

L'un de ces agents se présentera à votre domicile. Vous disposerez alors de deux moyens de répondre :

- sur Internet : il s'agit de la manière la plus simple de se faire recenser. Lorsqu'il se présentera chez vous, l'agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Vous pouvez ainsi répondre au questionnaire en ligne.



- si vous ne pouvez pas répondre sur Internet, l'agent recenseur vous distribuera des questionnaires et bulletins individuels, puis conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Les informations personnelles sont protégées.

Selon la loi du 7 juin 1951, les réponses au recensement sont obligatoires. La loi prévoit une amende en cas de refus de répondre.

En contrepartie de cette obligation, L'INSEE assure la confidentialité des informations recueillies, dont il est le seul destinataire. Il est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Les noms et adresses des habitants sont néanmoins nécessaires pour être sûr qu'ils ne sont pas comptés plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Les réponses au recensement ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

La loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 prévoit que les communes définissent, sur délibération du conseil municipal et après concertation du public, des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR). Les ZAENR sont des secteurs géographiques identifiés comme favorables aux énergies renouvelables. Elles doivent être précisées pour chaque source d'énergie renouvelable : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, la géothermie, etc. et sont valables pour une durée de 5 ans. Elles peuvent porter sur tous les types de foncier, public comme privé.

Si l'identification d'une ZAENR ne présage pas obligatoirement de l'implantation d'un projet, elle permet d'orienter les porteurs de projet vers ces zones. La planification permet par ailleurs aux

communes de bénéficier d'avantages particuliers, avec notamment la possibilité de définir des zones d'exclusion.



Un registre de consultation du public a été mis en mairie à disposition du public pendant 5 semaines, du 22 novembre au 31 décembre. L'information avait été diffusée sur le site internet de la commune et affichée sur les panneaux d'affichage municipaux, mais il n'a cependant recueilli aucun avis.

S'appuyant sur les travaux préparatoires menés en amont par les commissions urbanisme et cadre de vie, le conseil municipal, au cours de sa séance du 4 janvier, a établi les

ZAENR en listant les zones et parcelles possibles ou exclues pour l'implantation de systèmes de production d'énergie renouvelable. L'ensemble de ces informations est à retrouver sur la délibération du conseil municipal publiée sur le site internet de la commune. A préciser cependant : les zonages définis n'augurent pas du potentiel de ces zones ni des possibilités d'implantation des modes de production définis.

Après présentation et débat à l'échelon intercommunal, une cartographie départementale sera établie par la préfecture à partir des données transmises par l'ensemble des communes, puis transmise au Conseil régional de l'énergie (CER) qui évaluera le potentiel des zones proposées au regard des objectifs fixés par la loi. L'entrée en vigueur des ZAENR est prévue au 2^e semestre 2024.

Installation de nouveaux équipements publics

Afin de mettre en valeur différents espaces naturels de la commune, et d'améliorer le cadre de vie des habitants et des promeneurs, la municipalité a investi dans du mobilier urbain. Celui-ci est destiné à remplacer certains éléments dégradés mais également à compléter les installations existantes.

Le choix s'est porté sur des équipements issus du réemploi de matières recyclées pour l'ensemble des pièces commandées. Les agents techniques ont commencé à installer les 4 tables et 2 bancs prévus à l'Aire de la Garenne. Sont également prévus la pose d'une table de pique-nique à l'aire de Tesson qui sera prochainement aménagée, ainsi que l'installation d'un banc devant le cimetière en remplacement de celui qui était endommagé.



Le tri sélectif s'invite également dans l'espace public



Par ailleurs, pour permettre une continuité du geste de tri des déchets dans l'espace public, la municipalité a également fait l'acquisition de 10 corbeilles de rue à double-flux afin de différencier les déchets recyclables des autres déchets. L'objectif est à la fois de rendre possible le geste de tri partout où l'on se trouve, mais également de limiter le volume des ordures ménagères résiduelles.

Cette installation vient elle aussi en complément ou en remplacement d'équipements existants. Les sites les plus fréquentés ont été retenus : sur l'aire de la Garenne à proximité des nouvelles tables installées, sur la place des écoles, à proximité de la salle polyvalente et au pôle commerces.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'ADEME dans le cadre du Plan de relance intégré à France 2030, et financé par l'Union européenne – NextGenerationEU et du Département de la Charente-Maritime.

Le coût total de l'opération comprenant l'acquisition du mobilier urbain et des corbeilles de tri sélectif s'élève à 14 979,11 € HT. Elle a bénéficié du financement de l'ADEME à hauteur de 30,16 % soit 4517,85 € et du Département de la Charente-Maritime à hauteur de 29,62 % soit 4438 €. Le reste à charge pour la commune de Saint-Christophe s'élève à 6023,26 € soit environ 40 % du montant de l'opération.

Il ne vous aura pas échappé que la borne à verres située route de la Mazurie a été retirée. Sujette à des dépôts sauvages à répétition, il a été décidé de la supprimer. Deux nouveaux points d'apport pour le verre ont été installés : l'un à proximité des commerces, à l'angle de la route menant au cimetière, l'autre à l'entrée de l'aire de la Garenne, un site particulièrement fréquenté sur lequel ont lieu bon nombre de manifestations.

Il est rappelé que le dépôt de verres en dehors des bornes est strictement interdit. Ces dépôts sont considérés comme des dépôts sauvages, ils ne sont pas ramassés lors de la levée des conteneurs et exposent leur auteur à une amende forfaitaire de 135 €.



Travaux de voirie

Parmi les travaux réalisés au cours du dernier semestre figurent les travaux de reprise de surface de la partie publique de l'impasse de la Forge, ainsi que la réfection d'une partie de la rue du Stade.

Le Département, qui avait prévu d'effectuer des travaux de réfection sur la route départementale de la Mazurie à la Girardièrre, a repoussé la date de chantier. Son intervention a été rendue nécessaire ailleurs en raison des dégradations de voirie liées aux intempéries. Aucune date prévisionnelle n'a encore été fixée.

Le syndicat de voirie a été retenu pour proposer un aménagement en lieu et place d'un ancien bâtiment des services techniques. Le projet consiste à démolir le bâtiment vétuste et de réaliser une aire de stationnement qui devra rester perméable.



Entretien des cours d'eau

Suite aux intempéries, les berges des cours d'eau appartenant à la commune feront l'objet d'un examen et d'un entretien adapté. Il est rappelé à cette occasion qu'une obligation d'entretien régulier incombe aux propriétaires riverains des cours d'eau, qu'il s'agisse de personnes publiques ou de personnes privées. Chaque riverain est responsable du libre écoulement des eaux sur la partie qui le concerne.

Enquête du service des déchets

Les déchets coûtent cher à la planète comme à la société. Il nous faut les réduire. Afin de nous y aider, et pour préparer les évolutions du service de collecte géré par la CdA, une grande enquête sera menée en porte-à-porte entre janvier 2024 et avril 2025 auprès de tous les usagers de l'agglomération.



L'enquête usagers à partir du 16 janvier 2024

Tous les particuliers et les professionnels situés sur le territoire de la CdA recevront la visite d'enquêteurs mandatés par la CdA. L'enquête servira à mettre à jour les informations et les équipements afin de préparer les usagers aux évolutions du service.

La commune de Saint-Christophe fera partie des 11 premières communes concernées par cette enquête qui se déroulera du 16 janvier à fin mars 2024. Les agents de l'entreprise Trait d'Union, mandatée par la CdA, pourront se présenter à votre domicile du mardi au vendredi entre 11 h et 19 h 30 et le samedi entre 10 h et 17 h. Ils porteront une chasuble fluorescente orange floquée « Trait d'Union », un badge nominatif et disposeront d'une lettre d'accréditation.

Les enquêteurs vérifieront vos coordonnées et les références de vos bacs (pucés) et de votre « Pass déchèteries » (qui sera remplacé à terme par le « Pass déchets »). En fonction de la composition de votre foyer, la dotation en bac bleu/gris et bac jaune pourra être réajustée.

Pour permettre à chacun de trier ses déchets alimentaires, un composteur individuel sera fourni aux ménages résidant en maison (avec jardin) et un bioseau aux personnes concernées par les composteurs partagés en pied d'immeuble ou par les Points d'Apport Volontaire (PAV) dédiés aux déchets alimentaires (installés progressivement d'ici à 2025). Les usagers concernés par l'apport volontaire seront dotés d'un « Pass déchets » qui servira à ouvrir les bornes de dépôt.

L'enquête se poursuivra ensuite dans les autres communes et quartiers jusqu'à mi-2025.



Entre janvier et mars 2024, passage des agents sur votre secteur

Pour en savoir plus :

0 800 535 844 Service à appel gratuit
agglomeration-la-rochelle.fr

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Nouveau calendrier de ramassage à partir du 1er mars 2024

Un changement de prestataire implique la mise en place d'un nouveau calendrier de ramassage des ordures ménagères (bacs bleus/gris) et des emballages et papiers (bacs jaunes).

Les changements au 1er mars 2024 :

- de nouveaux jours et horaires de collecte à Saint-Christophe (bourg et hameaux)

Bacs bleus	Bacs jaunes
collecte le lundi à partir de 5 h du matin sortir le bac la veille à partir de 19 h	collecte le jeudi à partir de 13 h sortir le bac à partir de 7 h

- de nouvelles consignes à appliquer : ne rien déposer en dehors ou à côté des bacs car cela ne sera pas ramassé, ne pas mettre les gros cartons bruns dans les bacs jaunes, mais les apporter en déchèterie.

Ce nouveau calendrier ainsi qu'un courrier annonçant les nouvelles modalités de collecte seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres début février.

Fête de la Saint-Christophe

Le 21 août 2023, nous avons souhaité mettre en valeur notre commune et ses habitants en proposant un rassemblement ludique et festif à l'aire de la Garenne à l'occasion de la Saint-Christophe.

Dans l'après-midi et en début de soirée, l'Association « l'Ours Plume » proposait et animait des jeux pour petits et grands.



En début de soirée, un concert de jazz acoustique donné par le groupe The Swingflowers a accompagné avec classe et légèreté l'heure de l'apéritif. Les Food-trucks « Aux bons moments », « la Barkette-truck » et le « Combi-sucré » nous ont permis de nous restaurer de planches apéritives et de douceurs sucrées.

Les habitants ont été au rendez-vous pour ce moment de partage et de convivialité de fin d'été.

Nous vous proposons d'ores et déjà de nous retrouver le 21 août prochain !



Les premiers pas de la LudoMobile

La LudoMobile est intervenue sur notre commune durant les quatre derniers mois de l'année 2023.

Cette ludothèque itinérante s'est installée à la salle des associations et à l'étang pour faire jouer et découvrir le jeu sous toutes ses formes à tous les publics, enfants et adultes. Chaque intervention rassemblait 25 à 30 personnes. Des avis très positifs sont ressortis des échanges avec les animateurs et animatrices.

Par ailleurs, trois classes élémentaires ont bénéficié d'animations que la LudoMobile dédiait à l'école. Une quarantaine d'élèves étaient concernés, particulièrement enthousiasmés par les différentes activités proposées.

Une réunion se tiendra en janvier afin de planifier les interventions pour l'année 2024.

Les animations proposées par la LudoMobile sont gratuites et ouvertes à tous.

La commune de Saint-Christophe apporte une contribution financière proportionnelle au nombre de ses habitants pour bénéficier des interventions de l'association.

Animation des Petits Débrouillards

Le 22 novembre dernier, l'association Les Petits Débrouillards était présente aux côtés de la LudoMobile. Dans le cadre du festival Alimen'terre, Caroline et Vincent vous invitaient à vous questionner sur vos habitudes du quotidien, et leur lien avec l'environnement : comment savoir qu'un légume est plus sucré qu'un autre ? Comment fabriquer du carbone ? Quel équivalent en morceaux de sucre trouve-t-on dans chacun de ces produits ? Autant de questions résolues grâce aux jeux et expériences proposées par l'association.



Une séance de jeux avec la Ludo-Mobile (ci-dessus)

Vincent et Caroline des Petits Débrouillards (ci-contre)

Semaine du développement durable

Elle s'est tenue la dernière semaine de septembre. Deux actions étaient menées à l'école : des sorties « nettoyage de la nature », et une journée à l'école sans voiture couplée à une opération de contrôle des éléments de sécurité des vélos des enfants, effectuée par des bénévoles et élus encadrés par un membre de l'association Vive le Vélo. Des kits lumières fournis par la CdA ont été installés sur les 2 roues des enfants lorsqu'ils manquaient.

Placés sous le signe de l'échange et de la convivialité, les après-midis du mercredi et du samedi étaient tournés vers le jeu, sur le très agréable site de l'étang de la Garenne.



Le mercredi, les associations les Bambins d'Aunis et la Ludomobile proposaient des ateliers de jeu partagés.

Le samedi après-midi, la Ludomobile était de nouveau présente pour animer des jeux, aux côtés de l'association des parents d'élèves qui proposait pour sa part un atelier créatif sur la thématique du recyclage (avec fabrication de sacs avec des vieux vêtements par exemple). Pour les accompagner, différentes associations de la commune venaient présenter leurs activités. Un troc de plantes (Association l'Embellie), un atelier couture (animé par des couturières



bénévoles de la commune) et une zone de gratuité, qui a permis à une soixantaine de vêtements de trouver de nouveaux propriétaires pour une 2e ou 3e vie, ont enrichi cet après-midi riche en découvertes et partage de connaissances.



Des nettoyages citoyens étaient également proposés le dimanche au centre bourg et à Puyvineux, auquel s'étaient joints également des habitants de la commune voisine. L'occasion de créer du lien et de se rencontrer, autour d'une tâche dont chacun aimerait qu'elle ne soit plus nécessaire, ou comment joindre l'utile à l'agréable...



11 novembre

Après la lecture du traditionnel message officiel, cette cérémonie a été l'occasion de rappeler l'origine de la célébration devant ce monument avec la lecture d'un extrait des délibérations du conseil municipal du 15 août 1921, qui acte l'inauguration de ce monument commémoratif aux mobilisés de la commune « Morts pour la France ».



Les enfants étaient présents en nombre et ont chanté avec entrain « la Marseillaise » sous la houlette de l'enseignante Valérie Ioyer.

Animation de Noël

A l'initiative de la municipalité, cette matinée du 16 décembre se voulait un moment convivial : café, chocolat et vin chauds étaient offerts aux habitants venus faire leurs achats au pôle commerces du centre bourg, sur des airs de Noël joués par le duo de musiciens désormais célèbre à Saint-Christophe : David et Stéphanie.

Une tombola était organisée tout au long de la semaine. Douze bulletins tirés au sort à midi ont permis d'attribuer divers

lots et bons d'achats offerts par les commerçants de bouche de la commune (Vival, Au Faitout, La Boucherie d'Antan, Le Fournil de Saint-Christophe, La Ferme du Treuil Charré).

Quant aux plus petits, ils n'étaient pas en reste : ils ont eu la joie de rencontrer le père Noël !



Les heureux gagnants du chapon offert par notre boucher

Bâtiments communaux

Le bâtiment jouxtant la cour de l'école maternelle a été démoli. Son état fortement dégradé n'a pas permis la restauration de la structure. Non loin de lui, le bâtiment acquis par la commune en 2020 fait partie d'une étude globale de revitalisation du centre bourg. Une réflexion est engagée afin de définir la destination qui pourra être faite de ces deux espaces.



Au 1er plan le bâtiment à restaurer, à l'arrière-plan, la place laissée par celui qui a été démoli

Antennes de télécommunication

Afin de compléter la couverture réseau et de réduire les zones blanches, deux antennes relais seront prochainement implantées sur la commune. La première sera positionnée à Cagné par l'opérateur SFR, sur le terrain d'un particulier. La seconde sera effectuée par l'opérateur FREE sur un terrain de la zone de Croix-Fort appartenant à la CdA.

Le centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission l'accueil et le soutien des personnes fragilisées de la commune, tant sur le plan personnel, familial, social ou financier.

C'est l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants : lutte contre l'exclusion et la précarité, soutien aux personnes âgées, soutien des personnes en situation de handicap, aux familles...

Le CCAS accompagne l'attribution de l'aide sociale légale (instruction de dossiers de demande d'aide, aide aux démarches administratives...) et dispense de

l'aide sociale facultative (bons d'urgence, alimentaires et de carburant). Une demande d'aide financière ponctuelle peut être instruite et présentée dans le cadre du SIVOM, éventuellement en lien avec l'assistante sociale de secteur.

Par ailleurs, le CCAS peut vous orienter vers les partenaires adéquats en fonction de votre situation.

Pour tout renseignement, contacter la mairie ou l'adjointe déléguée aux affaires sociales, Valentine Jones, à l'adresse email :

adjoint4.stchristophe17@orange.fr.

Registre des personnes vulnérables

Vous avez plus de 75 ans et votre situation de santé est fragile ?

Vous êtes isolé sur la commune ?

Vous êtes en situation de handicap ?

Manifestez-vous si vous le souhaitez auprès de la mairie pour demander votre inscription sur le registre des personnes vulnérables afin de nous permettre de rester vigilants à votre situation lors des périodes de grands froids, de grosses chaleurs ou lors des périodes complexes comme lors des confinements et de la pandémie COVID 19.

Comment s'inscrire ? En prenant contact par mail à l'adresse : mairie@saint-christophe17.fr ou par téléphone au 05 46 35 51 79

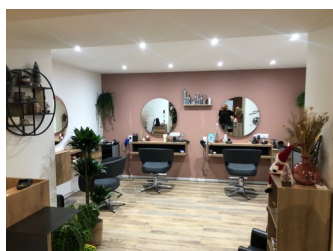


Du nouveau chez nos commerçants

Agrandissement et rénovation du salon de coiffure Nouvelle tendance

L'extension a été effectuée avec le rachat du petit bâtiment communal jouxtant le salon.

Les travaux sont terminés, permettant à Sophie de vous accueillir dans un cadre agréable, spacieux et embelli.



Livraison gratuite proposée par La ferme du Treuil Charré

Depuis le 1er janvier, pour vos achats effectués sur la boutique en ligne d'un minimum de 12 €, la livraison à domicile est offerte (sur Saint-Christophe et communes limitrophes).

Informations et détails sur : laferme-dutreuilcharre.fr



Projet de minibus autonome

Le 14 octobre dernier, sur la zone de Croix-Fort, chacun pouvait venir découvrir et tester la navette autonome Milla.

Le projet Yélo DETA (déplacement en transport autonome) porté par la CdA consiste à proposer un service de transport Yélo 100% autonome dans les 8 communes de Bourgneuf, Montroy, Clavette, La Jarrie, Saint-Médard-d'Aunis, Saint-Christophe, Croix-Chapeau et Salles-sur-Mer. Le service sera assuré par une flotte de 4 minibus électriques autonomes (sans chauffeur !) de la marque française Milla. Ils répondront en temps réel aux demandes de transport des usagers, en assurant un service en continu au tarif des bus.

Ce nouveau service complètera ainsi l'offre de transport Yélo existante en effectuant des déplacements qui ne sont pas assurés par les lignes de bus régulières : entre des arrêts situés sur 2 communes (de Saint-Christophe à Croix-Chapeau par exemple, comme un transport à la demande), ou alors vers les pôles d'échanges multimodaux (gare TER de La Jarrie et arrêt ILLICO de Saint-Rogatien) aux heures

de pointe.

Pour assurer la sécurité, plusieurs systèmes sont combinés : caméras, télédétection par laser, GPS... Et à l'intérieur de la navette, des boutons d'arrêt d'urgence peuvent être actionnés en cas de problème. Mais avant toute mise en circulation sur la voie publique, le Ministère des Transports doit encore délivrer les autorisations réglementaires nécessaires car les navettes auront des interactions avec toutes sortes de véhicules, des piétons, des cyclistes, etc.

Le travail sur le volet sécurité se poursuit donc, et devrait durer encore plusieurs mois. Dès ce début d'année et pendant deux

mois environ, la navette circulera sur nos routes, avec un chauffeur à son bord, afin d'effectuer le repérage et la cartographie GPS des trajets. Une phase de tests plus précis devrait ensuite commencer en juin.

La mise en service du projet est attendue fin 2024, d'abord avec un opérateur à bord et avec une vitesse maximale de 50 km/h, puis de manière totalement autonome à 60 km/h maximum.



Création d'une piste cyclable entre Puyvineux et La Jarrie

La commune de La Jarrie aménage actuellement une voie cyclable d'environ 2,5 m de large en lieu et place du chemin rural reliant la rue de l'Ermitage (côté Puyvineux) à la rue du vieux Fief (côté bourg de La Jarrie). Elle permettra à terme de raccorder le hameau aux équipements, commerces et services de La Jarrie, et sécurisera notamment les déplacements des collégiens.

La plantation des végétaux va débuter en début d'année, avant la réalisation des travaux de voiries en avril 2024. La commune de La Jarrie prévoit l'achèvement des travaux dans le courant du printemps.



Tracé du projet de piste

En ce qui concerne le projet de piste entre Saint-Christophe et Aigrefeuille, les courriers de demande d'acquisition des terrains ont été envoyés à chaque propriétaire.

Certains ont déjà manifesté leur accord pour la cession des terrains nécessaires à la réalisation de la piste cyclable.

Yélo : nouveaux tarifs, nouveau service



NOUVEAUX TARIFS

Yélo Futé est un nouveau service proposé par Yélo, idéal pour les voyages occasionnels.

L'inscription au service est gratuite. Elle vous permet de voyager autant que vous le souhaitez, sans abonnement ni monnaie, et de payer à mois échu uniquement les voyages effectués. Le voyage revient à 1,20 € au lieu de 1,50 € (prélèvement en début de mois pour le mois précédent, plafonné à 45€).

Pour plus d'informations, ou pour vous inscrire, rendez-vous sur yelo-larochelle.fr ou à la Maison de la Mobilité située Place de Verdun à La Rochelle.

Elections européennes le 9 juin 2024

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Vous devez pour cela remplir deux conditions cumulatives :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un pays de l'Union européenne,
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin,
- jouir de ses droits civils et politiques.



Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- de sa qualité de contribuable
- de sa qualité de gérant de société.

L'inscription sur les listes électorales peut être faite en ligne jusqu'au mercredi 1^{er} mai en ligne, ou sur place à la mairie jusqu'au vendredi 3 mai 2024. Vous pouvez également vérifier votre inscription électorale et connaître votre bureau de vote sur le site service-public.fr

Service national universel - SNU



Le Service national universel (SNU) s'adresse à l'ensemble des jeunes de 15 à 17 ans (lycéens, apprentis, travailleurs, jeunes sortis du système scolaire...) en leur permettant de s'engager au service de la Nation.

Il se déroule en 2 phases. La première est un séjour de cohésion de 12 jours, qui s'effectue dans un autre département que le sien. Il vise à renforcer la cohésion nationale grâce à la mixité sociale et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours personnel et professionnel.

Les inscriptions sont ouvertes

depuis le 6 novembre 2023 sur le site www.snu.gouv.fr.

Les dates des séjours proposés pour la session 2024 sont déterminées en fonction des vacances scolaires (du 19 février au 2 mars, et du 15 au 27 avril pour la zone A).

Des séjours sont également proposés en juin et en juillet (toutes zones confondues) :

- du 17 au 28 juin ;
- du 3 au 15 juillet.

Le séjour de cohésion est gratuit. Tous les frais sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire.

Il est possible de poursuivre le parcours SNU avec une 2e phase :

un temps de service à la nation, sous la forme d'un engagement court pour une mission d'intérêt général, ou long dans une mission liée par exemple à la défense et la sécurité (engagement volontaire dans les armées, police, gendarmerie, pompiers, sécurité civile), à l'accompagnement des personnes, à la préservation du patrimoine ou de l'environnement, ou encore au tutorat, sans que cette liste soit exhaustive. Le Service Civique par exemple sera l'un des moyens d'accomplir cette phase du SNU.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur snu.gouv.fr #SNU2024

Collecte et recyclage des bouchons de liège

Ne les jetez plus à la poubelle : les bouchons de liège sont valorisables !

L'association Echo-Mer, basée à La Rochelle, œuvre pour la réduction des déchets et la valorisation des matières.

Elle organise la collecte des bouchons de liège afin de les recycler : un panier de collecte se trouve à la mairie, mais vous pouvez également emmener vos bouchons directement en déchetterie.



Une fois le liège récupéré, il est broyé par l'entreprise Ovive, située à Périgny. Il est ensuite transformé en granulats afin de lui donner une seconde vie comme isolant phonique et thermique des sols, et comme garniture de poufs et coussins (eux-mêmes fabriqués en voiles recyclées par Echo-mer).

En 2023, l'association a récolté plus de 12000 kg de bouchons, soit +30% par rapport à 2022.

Médaille sportive

Félicitations à l'équipe juniors du club «Les écuries de la Girardière libre», qui a décroché la médaille d'or aux championnats de France au saut d'obstacles poneys 2023 : Clarika Michard, Line Renard, Suzie Gaignon, Benjamin Marot.



Association communale de chasse agréée - ACCA

Après des années de services, Jean Pierre MUON a décidé de ne pas renouveler ses fonctions de garde pour l'ACCA. Nous respectons son choix et nous le remercions pour toutes ces années de loyaux services. Il sera remplacé par notre nouveau garde assermenté cette année : Monsieur Alain CHARRIAU.

Informations gibiers

Lièvre : malgré un printemps très prometteur en reproduction, peu de lièvres ont été prélevés cette année.

Chevreuil : population constante.



Sanglier : un nouveau venu sur notre territoire. Il faut rester vigilant. Il pourrait occasionner des dégâts sérieux sur les cultures ce qui aurait pour effet une augmentation de notre contribution versée à la fédération des chasseurs.

Faisans : grâce à l'agrainage et aux piégeages des ESOD (espèce susceptible d'occasionner des dégâts) nous commençons à observer des faisans de Mandchourie dans divers endroits. Et même si certains se font plaisir en ouvrant nos cages de rappel et en vidant nos seaux agrainoirs, nous continuerons.

Nos manifestations

Brocante : belle journée, les exposants et les visiteurs ont pu apprécier nos moules, saucisses, merguez, frites et nos crêpes.

Repas pique-nique : depuis sa création, le repas pique-nique nous apporte une clientèle de plus en plus importante. Cette année encore, le travail important fourni par les bénévoles nous a permis d'apprécier ce moment de convivialité.

Rallye d'automne : merci à Monsieur LIGNERON de nous avoir donné l'autorisation d'installer notre buvette sur son terrain, mais la pluie et le vent en avaient décidé autrement. Nous avons pris la décision d'annuler notre présence afin de respecter le terrain et le matériel.

Bonne et heureuse année à tous.

Thierry BEGUIN

L'Embellie

Plantons pour le Téléthon

La matinée du 9 décembre était organisée par l'association l'Embellie. L'objectif ? Planter 120 plants à Tesson. La plantation a été généreusement arrosée durant cette matinée, nous nous en souviendrons ! Merci encore à l'ensemble des participants. Une cagnotte de 35€ sera reversée au Téléthon. La municipalité s'est associée à l'opération en offrant café et brioche aux participants.



Aménagement d'une passerelle entre la fruitière de Saint-Christophe et l'espace football

Cette passerelle permet d'enjamber le fossé creusé par la mairie en toute sécurité. Merci aux membres actifs de l'Embellie qui ont permis cette réalisation. Une inauguration est prévue au printemps.

Fleurissement

Comme chaque année, l'association l'Embellie reflurit la place de Saint-Christophe. Cette année, quelque 300 pensées, pâquerettes, primevères et choux d'ornement ont été plantés. Le cimetière, ainsi que le chemin des Renfermis, ont également été embellis. Les plantations ont été effectuées le 4 novembre 2023.

Les vendanges à « La Vigne à Roger » ont eu lieu le 29 septembre. Maigres vendanges cette année encore avec les conditions climatiques de l'année 2023. Nous espérons l'abondance cette année 2024.

Frédéric COUDERT

Les Bambins d'Aunis



L'association parentale « les Bambins d'Aunis » située à Forges vous propose différents services, dans la commune ou aux alentours.

Le multi-accueil itinérant

Un accueil occasionnel ou régulier pour vos enfants âgés de 1 à 3 ans, qui permet aux plus jeunes une première expérience de collectivité.

Installée depuis de nombreuses années sur la commune de Saint-Christophe, l'association est présente tous les jeudis à la salle des associations de 7h30 à 18h30 (sauf vacances de Noël et mois d'août).

Il nous reste encore 7 places à Saint-Christophe et 1 place au Thou pour l'année en cours.

Le lieu d'accueil enfant-parent itinérant

L'association vous propose également « le Temps des Bambins » : à Aigrefeuille le mardi, Landrais le mercredi (semaines impaires) et Ardillières le jeudi, pour vos enfants jusqu'à 6 ans accompagnés d'un adulte référent.

Les accueils périscolaires et le centre de loisirs

Nous proposons :

- des accueils périscolaires matin et soir dans les locaux de l'école de Saint-Christophe.

- un centre de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de l'école de Forges (accueil matinal des enfants à Saint-Christophe et transport au centre de loisirs de Forges).

Des actions famille

Des animations et des temps festifs toute l'année pour profiter et partager des bons moments en famille, ouvertes à tous, enfants, parents, grands-parents et habitants.

Retrouvez notre actualité sur notre page Facebook :



05 46 35 58 23

contact@bambinsdaunis.fr

<http://www.bambinsdaunis.fr>

Gymnastique volontaire



Les cours ont repris le 11 septembre 2023.

Les séances de gym ont lieu à la salle polyvalente le :

- lundi de 19 h 30 à 20 h 30, animée par Laëtitia BOUCHERIE

- jeudi de 19 h 00 à 20 h 00, animée par Isabelle ULIVIERI

Cette année encore, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles adhérentes et nous comptons actuellement 35 licenciées.

Il est possible d'adhérer à tout moment au cours de la saison (le tarif est calculé en fonction de la date d'adhésion).

N'hésitez pas à venir essayer, vous disposez de 2 séances gratuites pour découvrir nos activités.



Le 25 novembre 2023 a eu lieu notre traditionnel repas-dansant qui a rencontré un grand succès avec 135 convives. Lors de cette soirée, comme chaque année, nous avons présenté des chorégraphies préparées par nos animatrices.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cette soirée soit une réussite.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06.87.01.37.33 ou par e-mail à gymvolontaire-017061@epgv.fr



A très bientôt...

Gaëlle DILLERIN

Présidente GV ST CHRISTOPHE

BELLE ANNEE 2024

L'association Pégase et son lieu de vie et d'accueil « Au P'tit Bonheur »

L'association Pégase gère le lieu de vie et d'accueil pour adolescents « Au P'tit Bonheur » situé au Treuil au Roy. Le lieu abrite également l'association Solid'Ados17, association à but humanitaire. Diverses actions et projets y sont menés, dont certains ne sont pas exclusivement à destination des résidents du lieu de vie, mais également ouverts aux habitants de Saint-Christophe.

Portes-Ouvertes d'Halloween

Le mardi 31 octobre, nous avons organisé les portes ouvertes de notre association sur le thème d'Halloween pour la 3^e année consécutive.

La matinée, destinée aux enfants, a compté une centaine de participants. Les enfants ont pu découvrir nos décors, recevoir des bonbons, se faire maquiller ou encore participer au concours de plus beau (ou plutôt effrayant !) déguisement. Un joli moment...



Le soir était destiné aux ados/adultes, en quête de sensations fortes ! Un parcours terreur qui rassemblait plusieurs personnages ou films cultes : Miss Peregrine, Barbie et Ken version horreur, Jeffrey Dahmer, Le Joker et Harley Quinn, La Purge, La Nonne, l'Exorciste, Mad Max ou encore Michael Myers. Notre parcours terreur affichait complet, avec plus de 250 personnes... Un grand merci aux participants !

La vidéo de notre parcours terreur est à retrouver sur notre page Facebook, Association Pégase.



Portes-Ouvertes de Noël

Oh oh oh ! Après Halloween, voici nos portes ouvertes de Noël, organisées le samedi 23 décembre de 17h à 22h. Au programme : photo avec le père Noël, distribution de petits cadeaux aux enfants, maquillage, magicien... Le tout dans un somptueux décor de Noël, de quoi enchanter petits et grands.



D'autres événements à venir...

Nous organisons une soirée couscous le samedi 8 juin à la salle des fêtes de Saint-Christophe. Au programme : show multidanses (hip-hop, danse orientale), DJ, percussions...

Début juillet aura lieu la 4^e édition de notre Koh-Lanta (événement gratuit, ouvert à tous).

Et enfin, nous collectons actuellement des dons : produits d'hygiène, couches (bébés/adultes), protections hygiéniques, couvertures/duvets pour un prochain envoi au Maroc, suite au séisme de septembre dernier. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez donner.

Les informations seront à retrouver sur notre page Facebook.

L'équipe éducative

Comité des fêtes

Le réveillon de la Saint-Sylvestre a rencontré un franc succès : 170 personnes étaient présentes, et nous avons dû refuser du monde. Bonne ambiance et repas excellent grâce à l'animation faite par Melody Cocktail et le repas servi par Aunis Traiteur.

Manifestations du 1^{er} semestre :

- courant février : assemblée générale
- 1^{er} mai à l'étang : lâcher de truites et pique-nique
- 1^{er} samedi de juin : randonnée gourmande.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année.



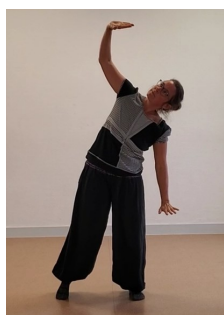
Odile COUDERT

Cours de Qi Gong et stages de Qi Gong danse

Le Qi Gong est une pratique ancestrale issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise. C'est le travail de l'énergie à travers le corps en mouvements doux.

En pratiquant le Qi Gong régulièrement, on observe une amélioration sur le plan physique (respiration, souplesse, tonus, réduction des douleurs), ainsi que sur notre état mental (baisse du stress, concentration...).

La pratique renforce notre équilibre et nos fonctions physiologiques et permet d'entretenir notre vitalité. Le Qi Gong nous aide également à libérer notre esprit au quotidien afin d'optimiser notre ressenti.



Le Qi Gong danse est une pratique croisée mêlant les principes de base du Qi Gong (ancrage, douceur des mouvements, équilibre du Yin et du Yang) et l'expression artistique de la danse pour entrer dans le lâcher-prise.

A découvrir !

Cours de Qi Gong le **lundi de 10h à 11h15** salle des associations. 8 € la séance à l'unité ou engagement trimestriel (60 € de janvier à mars et 70 € d'avril à juin).

Plus d'informations auprès de Gaëlle au
06 31 87 02 32 ou
<https://qigong17290.jimdofree.com>

Sensidanse

Cours de danse libre guidée tous les **lundis de 19 h à 20 h 30** dans la salle des associations.

Séance en groupe, mais possibilité de séance de cours individuels sur demande. Cours d'essai gratuit.

Chaque séance démarre par un échauffement, un temps de respiration et de détente profonde.



Après, vient le temps de la danse libre où chaque élève danse avec ses propres mouvements. Je vous guide à faire bouger toutes les parties de votre corps, du sommet de la tête jusqu'au bout

des pieds. Toutes les parties du corps seront sollicitées.

Je vous apprend à danser en duo face à face en utilisant différentes techniques pour travailler la communication par l'expression corporelle, travailler sur le partage, la complicité, l'écoute de soi et de l'autre. Un moment d'échanges pour exprimer les émotions. Enfin, le cours se termine par un temps de relaxation.

Pas de cours durant les vacances scolaires.

Cours occasionnel : Adultes 12 € - Enfants à partir de 10 ans 5 €

Carte de 5 séances 50 € Adultes - 25 € enfants

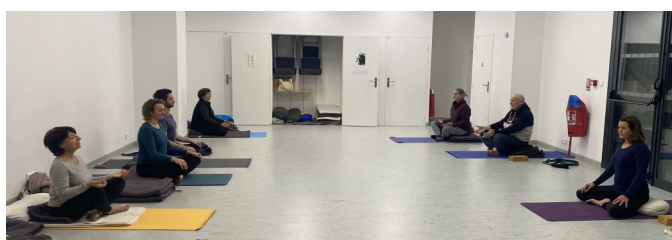
Abonnement annuel 180 € Adultes – 70 € Enfants

Inscription obligatoire
par téléphone au 06 82 26 59 00
ou courriel karinebiardeau@hotmail.com
ou via facebook ou instagram « sensidanse »

Le yoga à Saint-Christophe, c'est presque une affaire de famille !

Je suis la 3e personne à transmettre le yoga dans votre commune. Je me présente : Gaëlle Nicot, professeure de yoga depuis 13ans à La Rochelle, Saint-Rogatien, Lagord, Île de Ré. Je transmets le yoga dit Hatha Yoga inspiré du yoga Iyengar. C'est un yoga postural. À chaque séance, nous prenons le temps d'une posture de recentrage, exercices respiratoires, tous types de postures : debout, vers l'avant, vers l'arrière, de récupération, puis nous finalisons la séance avec une posture de relaxation.

C'est tous niveaux dans une ambiance conviviale, et j'accueille chacun là où il en est.



Tarif à l'année: 255 €

ou par formule de 10 séances : 115€.

N'hésitez pas à me joindre au 06 50 40 57 04 pour toutes questions.

À bientôt.

Gaëlle Nicot
www.homyoga.fr

Sourire d'Automne

Nous avons terminé 2023 avec un magnifique voyage au Monténégro en octobre, un déjeuner spectacle et un concours de belote en novembre, et notre repas dansant en décembre.

De bons moments de convivialité, dans une ambiance chaleureuse. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Les membres du bureau du club Sourire d'Automne vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Le programme 2024

Samedi 13 janvier : galette des rois, 14h30 à la salle de l'Archipel à Saint-Médard.

Du 12 au 19 mai : voyage à Minorque, départ de La Rochelle (1265€/personne, il reste des places).

Jeudi 12 septembre : pique-nique annuel à Saint-Médard.

Du 4 au 11 octobre : voyage au Maroc, départ de Nantes (1175€/personne). Découverte des villes impériales. (100€ par personne pour s'inscrire et bloquer le prix de l'avion de ce jour).

Samedi 16 novembre : concours de belote à Saint-Christophe.

Dimanche 15 décembre : repas de fin d'année.

Je suis à votre disposition pour tous renseignements. Demandez-moi les programmes des voyages.

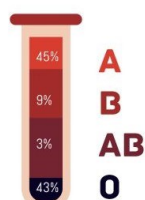
Patricia Tuffet 06 65 52 32 28
10 rue de l'Île - La Martinière
17220 Saint-Médard-d'Aunis

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis



DON DU SANG

Répartition des groupes sanguins en France



10 000

dons du sang sont nécessaires chaque jour



Seulement **4%** des français qui sont en capacité de donner leur sang font la démarche

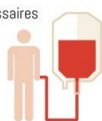
1 MILLION

de patients sont soignés chaque année grâce aux dons du sang



19

dons sont nécessaires par minute



3 PRINCIPAUX CRITÈRES pour donner son sang



avoir entre 18 et 65 ans



peser au moins 50kg



être en bonne santé lors du don

Collectes 2024

Pour le confort de tous, et afin d'éviter l'attente, il est fortement conseillé de prendre RdV :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Justificatif d'identité obligatoire

Aigrefeuille 14h30-19h

Salle des fêtes

Lundi 4 mars

Lundi 29 avril

Lundi 1er juillet

Lundi 2 septembre

Lundi 29 octobre

La Jarrie 14h30-19h

Salle des fêtes

Lundi 12 février

Lundi 15 avril

Lundi 17 juin

Lundi 26 août

Lundi 21 octobre

Lundi 16 décembre

Association des parents d'élèves de Saint-Christophe

Lors de l'assemblée générale du 21 septembre 2023, nous avons voté des changements de bureau :

Magalie Neau : présidente,
Mélanie Péreira : vice-présidente
Sandra Couturier : trésorière
et Katy Froger : secrétaire.

Lors de cette dernière réunion, nous avons remis un chèque d'un montant de 3000 € à Valérie Loyer qui représentait l'école.

Evènements du premier trimestre :

Pour la troisième année consécutive, nous avons participé à la semaine du développement durable où le samedi, nous avons proposé aux enfants de transformer des tee-shirts en sac sans coutures et transformer des bouteilles en moulin à vent pour décorer leur jardin.

En octobre a eu lieu notre boum d'Halloween où nous avons affiché complet et la traditionnelle chasse aux sucreries dans le village. On en profite pour remercier les Saint-Christophois et Christophoises pour leur accueil chaleureux comme chaque année.



En novembre a eu lieu notre foire aux mûmes où nous étions complets niveau exposants, ainsi que l'organisation de la photo de classe.

En décembre a eu lieu notre goûter de Noël avec la présence de l'association l'Ours Plume qui a proposé un moment jeux de sociétés en famille.

Et comme chaque année, nous continuons à proposer aux parents la possibilité de commander des madeleines Bijou, des sapins avec Rochefort sapins, et les chocolats de Noël avec Sinergy, qui nous a proposé également des nouveautés avec des produits alsaciens ou sur le thème de Saint-Nicolas.



Nos prochains rendez-vous pour l'année 2024 :

Le 30 mars : chasse aux œufs et boum du printemps

Le 7 avril : bourse aux vêtements adultes et enfants et jouets

Le 22 juin : kermesse " les jeux olympiques "

De janvier à juin : ateliers créatifs pour préparer le décor de la kermesse

Tous les membres de
l'association vous souhaitent
une belle et heureuse année
2024 !!!



Magalie Neau
APESC

Tel et Whatsapp 06 81 14 31 54 (N° direct APESC)

Mails : benevoleapesc@gmail.com

Facebook : Apesc ST Christophe



Association des parents d'élèves de Saint-Christophe



Associations de la commune

SOURIRE D'AUTOMNE

Mme Tuffet : 06 65 52 32 28

COMITE DES FETES

Mme O. Coudert : 05 46 35 64 70

BIBLIOTHEQUE

bibli.stchristophe@laposte.net

GENERATION MOUVEMENT 17

Mme J. Coudert : 05 46 35 57 50

A.C.C.A. - CHASSE

M. Beguin : 05 46 35 60 93

FOOTBALL

M. Charpentier : 06 01 75 64 13 ou 06 63 59 38 34

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mme G. Dillerin : 06 87 01 37 33

L'EMBEILLIE

M. Coudert : 05 46 35 64 70

A.P.E.S.C. (Parents d'élèves)

Mme Neau : 06 81 14 31 54

MUNOSANCHOS

M. Juliot : 06 38 02 60 33

PEGASE

Mme Brillaud-Ternoir : 09 83 01 96 70 / 06 86 75 95 87

Association « Solid'ados »

Mme Brillaud-Ternoir : 09 83 01 96 70 / 06 86 75 95 87

Association GWASUMA KONGO

Mme Nzanzou : 06 13 81 68 44

Associations extérieures

intervenant sur de la commune

ADSBPA (Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis)
dondusangaunis@gmail.com

LES BAMBINS D'AUNIS

05 46 35 58 23

ESCRIME

M. Piaud : 06 89 28 41 25

QI GONG

Mme Augé : 06 31 87 02 32

HOM YOGE

Mme Nicot : 06 50 40 57 04

Retrouvez le détail des informations et des coordonnées sur notre site internet :

- Commerçants et artisans :
rubrique informations pratiques - vie économique



- Associations : rubrique culture, loisirs, sports

Commerçants et artisans

Alimentation

Pain-Pâtisserie **AUX MILLES DELICES** - 06 46 53 28 61

Du mardi au dimanche de 8 h 15 à 13 h

Mercredi et vendredi de 8 h 15 à 13 h et de 16 h 40 à 19 h 30

Bar-restaurant **AU FAITOUT** - 09 83 48 73 29

Du lundi au vendredi de 9 h à 14 h et le vendredi soir de 19 h à 21 h

Boucherie **LA BOUCHERIE D'ANTAN** - 05 46 09 08 63

Du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h

Epicierie **VIVAL** - 09 83 53 73 29

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30

Mardi de 15 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Producteur maraîcher **LA FERME DU TREUIL CHARRE** - 06 79 53 56 95

Du mardi au vendredi de 15 h à 19 h

Samedi de 9 h à 12 h

Beauté - santé - bien-être

Coiffure mixte **NOUVELLE TENDANCE** - 05 46 35 16 93

Diététicienne nutritionniste **BESSON Christine** - 07 60 33 86 43

Massage bien-être et soins esthétiques **Juléa bien-être** - 06 86 99 21 31

Prothésiste ongulair, soins esthétiques **BEAUTY ZEN** - 06 06 06 12 32

Coiffure à domicile **L'Atelier d'Auréli** - 06 88 66 21 55

Modelage, soins du visage à domicile **Les mains D'OR-Elle** - 06 48 27 38 19

Savonnerie artisanale **MAGIKABOU** - 06 64 59 71 53

Institut de beauté **Institut Namasté Beauté** - 07 71 17 30 33

Couture

Couture, retouches, créations **Pépette Créa Show A. Aubouin** - 07 78 67 65 74

Multiservices

Bricolage, jardinage etc. **Manu multiServices** - 06 67 12 86 47

Plomberie, peinture etc. **PLE MULTISERVICES** - 06 84 40 33 73

Habitat - immobilier

Diagnostics immobiliers **Aadena-sarl ARTDIAG** - 05 46 28 27 95

Bois de chauffage **BOIS CHAUFF** - 06 64 85 71 26

Décoratrice d'intérieur **Design & Paint** - 07 71 18 84 35

Conseillère en immobilier **DAGUSÉ Méline** - 06 20 88 42 01

Mobiliers cuisines et SDB **LES AGENCEURS DE France** - 05 16 59 03 42

Fabrication de stores intérieurs et extérieurs **SOROSTOR** - 05 46 27 23 23

Artisans du bâtiment - terrassement

Artisan maçon **AUBOIN J.N.** - 05 46 66 57 05 ou 07 78 67 65 74

Plomberie - Electricité **SARL INTENS'ELEC** - 06 61 44 95 56

Electricité générale domestique et tertiaire **Casado Electricité** - 06 18 02 29 04

TOITURE ART & TRADITION - 06 76 40 29 36

Plomberie, chauffage, climatisation, zinguerie **GF Plomberie** - 07 71 93 84 38

Dépannage antennes **HDS Installation** - 07 82 83 48 32

NEW-TOW Électricité - 06 64 59 19 71

Entreprise de terrassement **TETAUD J.M.** - 05 46 35 71 26

Entreprise de terrassement **TETAUD J.P.** - 05 46 35 75 46

Artisan Maçon **TRIPOTEAUD P.** - 05 46 35 73 61 ou 06 10 80 63 94

Plâtrier **GUESDON P.** - 05 46 35 19 81

Travaux publics maçonnerie **MAGOUTIER C.** - 05 46 35 47 02

Automobile

Auto-école du centre - 05 46 35 66 62 ou 06 07 33 99 74

Contrôle technique automobile **DEKRA** - 05 46 01 26 75

Garage **EUROREPAR** - 05 16 19 88 95

Station service et de lavage - 05 46 67 06 72

Pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste, merci de contacter la mairie

Parentalité

Maison de la Petite Enfance du SIVOM de la Plaine d'Aunis

17 Place de la Mairie – 17200 LA JARRIE

Elle regroupe :

- Le Relais Petite Enfance (Bout' Chou)
- Le Multi-Accueil (La Ribambelle)
- Le LAEP (La Bulle d'Air)
- Les bureaux pour les consultations de la PMI et les RDV assistantes sociales du secteur

Guichet unique :

Tél. 05 46 00 87 00 – 06 23 50 05 45

Courriel : multiaccueil@sivomdelaplainedaunis.fr

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Visite des nourrissons

Maison de la petite enfance - 17, place de la Mairie à La Jarrie - 06 23 50 05 95

Consultations les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h 30 sur RDV.

Permanences puéricultrice Mme POYER tous les lundis de 14 h à 16 h 30 avec ou sans RDV.

Consultations à domicile sage-femme Coralie Beaud les lundis après-midi sur rendez-vous au 05 17 83 44 82

Les Bambins d'Aunis

Multi accueil itinérant Bambins'Bus, accueil de loisirs, périscolaire

Tél : 05 46 35 58 23 / Multi Accueil Itinérant : 06 81 35 46 66
contact@bambinsdaunis.fr

Plaine d'Aunis plaine de jeunes (PAPJ)

Pôle jeunesse (11-17 ans)

Des activités, des projets, des actions avec et pour les jeunes.

Aurélié (Coordinatrice jeunesse) : 06 21 82 36 20

Email : jeunesse@papj.fr

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BRUN Mélanie

2 rue de la Fusterie

06 15 49 12 73

Mme FRIOUX Virginie

9 chemin de Badebec

La Girardiére

06 83 53 57 42

Mme HURTAUD Nadège

11 rue des Acacias

06 84 18 77 39

Mme JAULIN Florence

9 rue de l'Orée du Bois

05 16 07 71 06

Mme LABBE Sylvie

10 rue des Prairies - Cugné

09 83 96 70 92

Mme LANDRIEU Angélique

12 rue des Prairies - Cugné

06 69 36 71 10

Mme MESURON Marianne

28 route de Cugné

09 83 48 20 17

Mme MONFOUGA Nadia

12 impasse de Gâte Chien

05 46 67 96 80

Mme MOREAU Marie-Noëlle

19 route de la Mazurie

06 82 15 54 97

Mme NEAU Magalie

1 rue du Tamelier

06 13 19 52 48

Allo Parents Poitou-Charentes

Soutien à la fonction parentale

0 800 407 144

Associations et organismes à vocation sociale

Association d'Aide à l'Emploi (A.A.E.C.A.)

Missions de travail pour demandeurs d'emploi, mise à disposition de personnel aux particuliers, entreprises, associations : 05 46 27 53 07

www.association-aide-emploi.fr

Mission Locale

Insertion sociale et professionnelle des jeunes, mairie de LA JARRIE :

05 46 35 80 27

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)

N° unique jour et nuit : 06 70 80 88 93

Banque alimentaire

C.C.A.S. LA JARRIE, mairie de La Jarrie

Mme AUVINET : 06 37 15 16 90

Délégation Territoriale La Rochelle-Ré-Aunis Atlantique

Assistante sociale : 05 17 83 44 60

ADIL Droits, devoirs et démarches pour locataires et propriétaires :

05 46 34 41 36 - www.adil17.org

Aide et maintien à domicile

Résaunis : 05 46 09 73 91

A. D. M. R. Aigrefeuille : 05 46 35 46 30

CCAS de La Jarrie : 05 46 35 96 96

UDAF

Service de médiation

Permanence à Saint-Médard-d'Aunis

Mme KERISIT : 06 33 97 91 18

S.O.S. / Numéros d'urgence

Allô, enfance maltraitée : **119**

Enfance et partage : **08 00 05 12 34**

Drogue info service : **08 00 23 13 13**

Sida info service : **08 00 36 66 36**

POMPIERS : **18**

SAMU : **15**

GENDARMERIE LA JARRIE : **17**

ou **05 46 35 80 06**

EDF Dépannage : **0810 333 017**

CdA, service eau potable : **05 46 51 79 90**

CdA, service assainissement : **05 46 30 35 35**



MAIRIE

11 route de Marans
17220 SAINT-CHRISTOPHE
Tél : 05 46 35 51 79
Fax : 05 46 35 64 29

E-mail : mairie@saint-christophe17.fr
Site : www.saint-christophe17.fr

Maire : M. Philippe CHABRIER

Secrétaires de Mairie : M. Nicolas RIZZUTO, Mme Karine LAVERGNE

Horaires

du lundi au jeudi de 8 h à 11 h

le vendredi de 8 h à 11 h et de 14 h à 17 h

SERVICES MUNICIPAUX

Salle polyvalente - route d'Aigrefeuille

Tarifs locations :

Particuliers et entreprises de la commune :

270 € pour une journée

410 € pour deux journées

100 € pour une association (2 gratuités par an)

Particuliers et entreprises hors commune :

470 € pour une journée

630 € pour deux journées

Salle des associations - cour de la Poste

(Vin d'honneur, réception sans repas...)

Location aux associations et habitants de la commune uniquement :

70 € pour une journée

Cimetière

Chemin du Moulin des Rompis

Ouvert tous les jours :

De décembre à février : 8 h 30/16 h 30

De mars à novembre : 8 h 30/19 h

COLLECTE DES DÉCHETS

Collectés à partir de 5 h le matin y compris les jours fériés

Ordures ménagères (bacs bleus) : chaque mercredi (jusqu'en février 2024). A compter du 1er mars 2024 : chaque lundi

Emballages (bacs jaunes) : chaque jeudi

Service gestion des déchets de la CDA : N° Vert : 0 800 53 58 44

DÉCHETTERIES (accessible avec votre pass'déchetterie)

Centre de valorisation des déchets de Périgny

Ouvert le lundi de 9 h 30 à 18 h, du mardi au samedi, de 9 h 30 à 18 h
Dispose d'une zone de réemploi permettant de déposer des objets en bon état ou à réparer (vélos, vaisselle, mobilier, jouets, décoration, textiles, puériculture, outillage). Ces objets sont récupérés, nettoyés, réparés par l'association Economie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime ESC17, et remis en vente à petit prix dans la recyclerie « La Belle Affaire » à Aytré.

Déchetterie de Saint-Médard-d'Aunis (Fief de Jaubertin)

Horaires d'ouverture :

le lundi de 14 h à 19 h,

les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermée le jeudi

Pour obtenir votre pass'déchetterie, compléter le formulaire à votre disposition en mairie ou en ligne sur le site : agglo-larochelle.fr

ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Place des Ecoles

17220 SAINT-CHRISTOPHE

École primaire : **05 46 35 71 11**

École maternelle : **05 46 35 85 29**

Direction : Mme Lucile POMMET

Effectif 2023/2024 :

Maternelle

PS : 15 - MS : 15 - GS : 17

Primaire

CP : 12 - CE1 : 20 - CE2 : 15

CM1 : 21 - CM2 : 15

Horaires école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30

CANTINE SCOLAIRE

Place des Ecoles

17220 SAINT CHRISTOPHE

05 46 35 09 20

Prix année scolaire 2023/2024 :

3,30 € le repas

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Horaires :

**A partir de 7 h 30 le matin,
jusqu'à 18 h 45 le soir.**

Tarifs selon les revenus (passeport CAF)

Cotisation annuelle : 25 € par famille.

Contact :

Association Les Bambins d'Aunis

05 46 35 58 23

contact@bambinsdaunis.fr

Collecte des encombrants à domicile

Vieilles literies, armoires et canapés cassés... Pour jeter des encombrants qui n'entrent pas dans le coffre de la voiture, vous pouvez solliciter le service de collecte des encombrants en porte-à-porte.

Comment ça marche ?

Appelez le numéro vert gratuit : 0 805 295 315 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h). Le rendez-vous est pris dans un délai de 15 jours maximum. Un passage est décompté de votre pass déchèteries pour chaque service, dans la limite de 3 fois par an pour le même logement. L'enlèvement se fait à la date convenue, sur le trottoir, en votre présence. Vous remettez votre Pass déchèteries, duquel est décompté un passage. L'encombrant est ensuite acheminé vers les bennes des déchèteries de la CdA, comme si vous l'aviez emmené vous-même.

Pluviométrie de l'année 2023

Total annuel de la pluviométrie : 943,50 mm
soit 943,5 litres au m²

Une moyenne de 2,5 litres d'eau par jour au m².

Frédéric COUDERT

Mois	Total	Mois	Total
Janvier	119	Juillet	32,5
Février	30	Août	7
Mars	93	Septembre	69
Avril	31	Octobre	164
Mai	40,5	Novembre	180
Juin	50	Décembre	103

Agenda

Samedi 30 mars - Chasse aux œufs et boum du printemps

Salle des associations (APESC)

Dimanche 7 avril - Bourse aux vêtements adultes/enfants et jouets

Salle polyvalente (APESC)

Mercredi 1er mai - Fête du 1er mai : lâcher de truites et pique-nique

Étang, aire de la Garenne (Comité des fêtes)

Mercredi 8 mai - Cérémonie du 8 mai

Cimetière et place des Écoles (Commune)

- Repas des aînés

Salle polyvalente (Commune)

Juin (date à définir) - Inauguration du chemin de randonnée de Tesson

Tesson (Commune)

Samedi 1er juin - Randonnée gourmande semi-nocturne

(collectif d'associations, piloté par le Comité des fêtes)

Samedi 8 juin - Soirée couscous

Salle polyvalente (Pégase)

Dimanche 9 juin - Élections européennes

Salle des associations

Samedi 22 juin - Kermesse sur le thème Les jeux olympiques

(APESC)

Début juillet - 4e édition Koh-Lanta

Stade de Saint-Christophe (Pégase)

Samedi 13 juillet - Festivités autour de la Fête Nationale : restauration, concert, feu d'artifice, retraite aux flambeaux

Parking de la salle polyvalente (Commune / Comité des fêtes)

